

PLANS LOCAUX POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

L'insertion durable dans l'emploi de personnes en difficultés

Moteur des politiques d'insertion décentralisées

Plate-forme de partenariats mobilisateurs

Outil d'accompagnements personnalisés

111 000 parcours d'insertion professionnelle

38 000 réussites

Au cœur de la dynamique vers l'emploi



2004

Après 30 ans d'application, le dispositif de formation professionnelle tout au long de la vie connaît une transformation profonde, voulue par les partenaires sociaux et entérinée par les pouvoirs publics. Avec en toile de fond la volonté de tous les acteurs concernés de faire de la formation le socle d'une " assurance emploi " destinée à lutter efficacement contre la déqualification et le chômage.

- Individualisation de la formation,
- Professionnalisation,
- Accompagnement personnalisé,
- Optimisation du recrutement de personnels face au choc démographique annoncé,
- Impulsion de partenariats renforcés dans les territoires,
- Décentralisation des politiques de formation et d'insertion...

Autant de vastes chantiers mis au centre des actions et des dispositifs désormais rénovés.

L'évaluation des missions conduites par les PLIE (années 2000, 2001 et 2002, Alliance Villes Emploi) s'inscrit comme en écho à ces problématiques. Et propose outils, méthodes, actions en réponse à chaque besoin identifié. Chiffres et réalisations à l'appui !

Bien au-delà des chiffres, la méthode PLIE

suscite aujourd'hui l'adhésion par son approche plurielle et originale de l'insertion et de l'emploi. Gestion de parcours individualisés, insertion durable dans l'emploi, fer de lance de partenariats novateurs : les actions et les initiatives foisonnent, les expériences essaient...

A chaque acteur de terrain de puiser dans ce vivier d'actions les pratiques qu'il souhaite modéliser afin de structurer les initiatives, favoriser les synergies communes, et garantir une insertion durable dans l'emploi des personnes en difficulté.

"Évaluation – consolidation" : mode d'emploi

Tous les ans depuis 2000, l'Alliance Villes Emploi réalise une évaluation-consolidation des PLIE, co-financée en 2002 par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et le FSE, dans le cadre d'une démarche volontaire de Présidents de PLIE.

Avec pour objectif, la volonté de proposer à tous les acteurs mobilisés sur l'emploi et l'insertion une visibilité la plus fine possible des actions conduites et des résultats obtenus.

Aux commandes de l'étude, un groupe d'élus. A la réalisation, une équipe de directeurs de PLIE membres de l'Alliance Villes Emploi, des représentants d'Europlie et de la DGEFP. Et en appui technique, la coopérative de consultants E2i et l'équipe technique de l'Alliance Villes Emploi.

La grille d'évaluation des PLIE se décline sous 2 angles : un questionnaire quantitatif sous forme de tableaux (analyse des entrées et sorties des parcours, financements...) et une " fiche actions " comportant des informations qualitatives sur les différentes valeurs ajoutées et contributions spécifiques des PLIE.

EN 2002

> **145** questionnaires exploités, sur un total de **188** PLIE existants.

A noter, parmi les non réponses, des PLIE sans activité ou ayant cessé leurs activités en 2002, ainsi que 7 PLIE fonctionnant dans les DOM TOM et relevant ainsi de l'objectif 1.

> **204** fiches actions recueillies auprès de **64** PLIE.

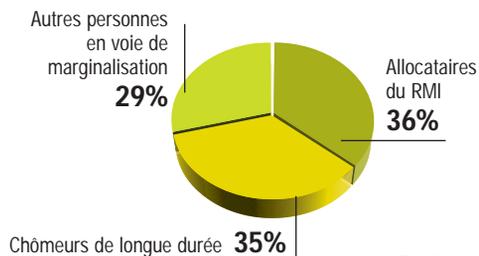
A mi-parcours de la programmation 2000-2006, l'évaluation est significative du chemin parcouru : les bilans quantitatifs en témoignent.

En 2002, 188 PLIE ont été recensés, couvrant 4 017 communes, soit un tiers du territoire, et représentant 20 805 000 habitants.

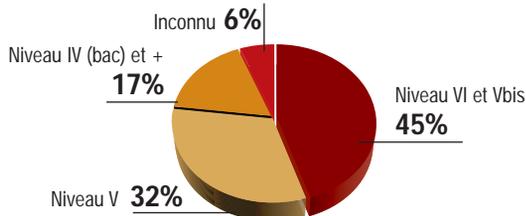
> Chiffres 2002

ENTRÉES EN PLIE

Types de bénéficiaires



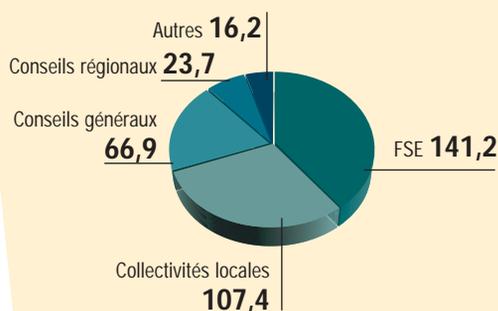
Niveaux de qualification



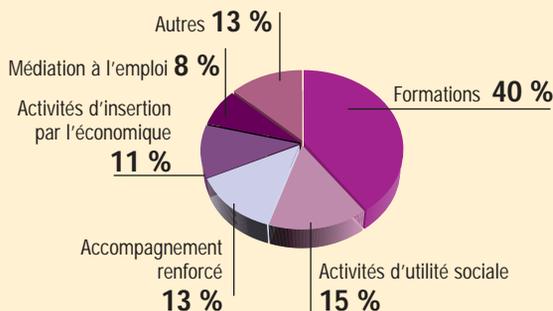
- 47 000 personnes entrées dans un parcours personnalisé et individualisé. Total des entrées sur la période 2000-2002 : 111 307
- Une légère majorité de femmes (52 %)
- Jeunes de moins de 26 ans : effectifs en hausse, de 30% en 2000 à 32% en 2002
- Points communs : faibles niveaux de qualification et fortes difficultés à l'emploi

PARCOURS PLIE : FINANCEMENTS, INGÉNIERIE ET PARTENARIAT

Fonds mobilisés sur 3 ans (en millions d'euros)



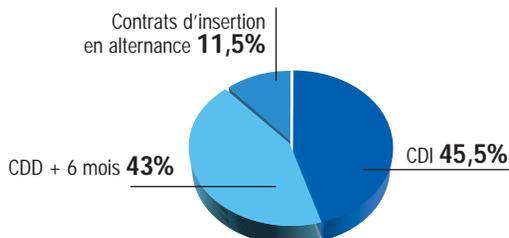
Répartition des opérations



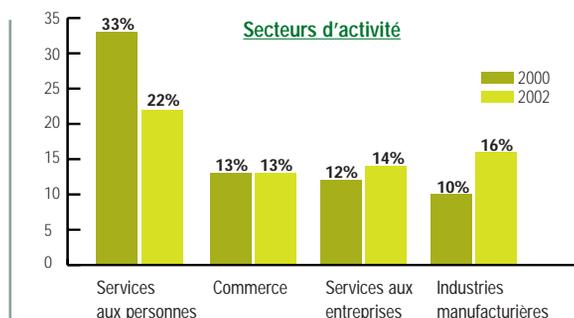
- 355,6 millions d'euros mobilisés sur la période 2000-2002, dont 56% auprès des collectivités territoriales et 40% auprès du FSE
- 145 000 heures consacrées à l'ingénierie (pour 110 PLIE), avec plus de 11 000 partenaires, dont 4 413 opérateurs et 7 162 entreprises
- 4 817 opérations conventionnées mises en œuvre (pour 110 PLIE)

SORTIE DES PLIE

Types de contrats à la sortie



Secteurs d'activité



- 32 628 sorties, dont 50 % " positives " : 14 671 vers un emploi durable (contrat de plus de 6 mois), 1 760 vers une formation qualifiante. A noter : légère hausse des sorties vers un CDI de 2000 à 2002
- 44 % des allocataires du RMI ont obtenu un emploi durable sur la période 2000-2002
- 2 employeurs sur 3 sont des entreprises et des établissements de 1 à 50 salariés
- Durée des parcours d'insertion professionnelle : 18,72 mois en moyenne

Organiser et gérer des parcours individualisés

Les PLIE contribuent très fortement à démontrer l'importance de parcours personnalisés vers l'emploi pour des bénéficiaires en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Ces parcours peuvent débuter par des "bilans de compétences" ou par des ateliers d'orientation. Ils sont ensuite construits et accompagnés par des référents de parcours. Avec en déroulement d'étapes, une organisation cohérente d'expériences de travail et de formations.

Plus d'expériences dans le rapport "Evaluation-consolidation des PLIE" (Alliance Villes Emploi)

Les clés de la Réussite

- **DES PARCOURS CIBLÉS SUR L'EMPLOI combinant actions d'orientation, d'activité économique et de formation, chacun étant :**
 - partagé avec le bénéficiaire lui-même, en cohérence avec ses capacités et potentiels mesurés par les partenaires locaux,
 - conforme aux spécificités du marché de l'emploi local, connues des équipes PLIE,
 - différencié et varié, afin de mobiliser des publics souvent difficiles à fidéliser,
 - progressif et adapté au rythme de personnes éloignées de l'emploi depuis de longues périodes.
- **UNE DÉMARCHE CENTRÉE sur les référents de parcours, avec deux exigences :**
 - création et financement de postes identifiés de référents, seuls garants de la construction et du suivi optimal des parcours d'insertion,
 - reconnaissance d'une fonction de lien entre les différents outils des politiques publiques de lutte contre l'exclusion et pour l'emploi (formation, structures d'insertion par l'activité économique, contrats aidés, etc.).
- **UNE INGÉNIERIE ADAPTÉE,** avec pour objectif d'ouvrir très largement la démarche de construction et de suivi de parcours vers l'emploi, y compris aux publics qui en sont le plus éloignés.

Au-delà des constats...

un échantillon de bonnes pratiques !

Orientation, activité économique et formation, étapes-clés des parcours

Abbeville - " Banc d'essai " et suivi à l'emploi organisé pour les demandeurs d'emploi, une journée par semaine pendant 3 mois.

Narbonne - Chantier d'insertion dans les Musées et salles d'exposition de la ville, au bénéfice de 73 femmes, formations en langues étrangères, informatique, comptabilité et accueil à l'appui.

Lunel - Ingénierie et co-financement d'un GEIQ regroupant 10 entreprises du secteur " Paysage ", 7 postes de travail à la clé.

Choletais - Formations préalables à l'embauche dans le cadre d'emplois disponibles et repérés dans les entreprises industrielles locales.

Rueil-Malmaison - Un observatoire permanent des parcours les plus difficiles permettant d'identifier les freins d'accès à l'emploi et d'y remédier par la mise en place d'actions spécifiques.

Blaisois - Des parcours de professionnalisation aux métiers de la Propreté, en direction d'un public en CES ou CEC.

Les référents PLIE, spécialistes de l'accompagnement très renforcé

Communauté d'agglomération de Poitiers - Un accompagnateur socio-professionnel pour servir de " fil rouge " aux bénéficiaires.

Arrondissement de Béthune - Un animateur-porteur au sein d'une activité d'utilité sociale proposant parcours et nouvelles activités aux personnes en CES et CEC.

Valenciennes & Condé sur Escaut - Un réseau de 6 référents spécialisés dans l'accompagnement renforcé d'allocataires du RMI, avec des permanences dans les CCAS.

Chanteloup - Rives de Seine - Accompagnement de proximité assuré par des référents en place dans les différentes villes du territoire.

Au cœur de l'accompagnement des publics RMI... les PLIE

Béarn Adour - Prospection ciblée des entreprises du secteur marchand dans le cadre d'une action spécifique en direction des bénéficiaires du RMI.

Rennes Métropole - Création d'espaces sociaux communs regroupant professionnels économiques et sociaux afin de favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RMI.

Mot à mot

CRÉATION

A l'origine, un diagnostic partagé des collectivités locales et territoriales, de l'État et des partenaires concernés (acteurs sociaux et économiques).

Insérer durablement dans l'emploi

Objectif majeur des PLIE : optimiser l'accès ou le retour à l'emploi des publics bénéficiaires. Une mission menée en concertation étroite avec les milieux économiques.

Les clés de la Réussite

TROIS PRINCIPES COMPLÉMENTAIRES. Chaque action doit reposer sur :

- le développement de nouvelles coopérations entre acteurs économiques et acteurs de l'insertion,
- la prise en compte, à niveau égal, des besoins et potentiels des bénéficiaires et des entreprises locales,
- un partenariat fort avec le Service Public de l'Emploi.

UNE CONCERTATION PERMANENTE avec l'ensemble des acteurs locaux, ce qui suppose :

- la mise en œuvre d'une dynamique de projet,
- un fonctionnement en réseau,
- l'adoption d'une démarche transversale.

UNE ADAPTATION PERMANENTE aux évolutions du contexte local, et notamment :

- des besoins et potentiels des bénéficiaires et des employeurs locaux,
- des dispositifs et mesures législatives et réglementaires,
- des choix et priorités politiques.

Au-delà des constats...

un échantillon de bonnes pratiques !

Aide au recrutement, un rôle crucial auprès des employeurs

> Prestations de service

Arras - Méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) facilitant l'accès à l'emploi durable des bénéficiaires et le développement de réseaux d'entreprises.

> Actions ponctuelles de recrutement

Communauté d'agglomération de St Brieuc - 6 " infos métiers " d'une demi-journée avec employeurs, salariés, 251 demandeurs d'emploi et prescripteurs.

> Accompagnement dans l'emploi au sein de l'entreprise

Pays de Fourmies Trélon - Mise en œuvre d'un 'contrat de suivi' tripartite engageant le bénéficiaire, l'entreprise et le référent PLIE.

> Actions transversales de médiation

Espace Technowest (Mérignac, Saint Médard, Le Haillan) - Animation d'une plate-forme emploi pour optimiser la mutualisation des offres d'emploi du marché caché.

Adéquation offre / demande : des actions pour faciliter les mises en relation

> Actions de formation ciblées

Douais - Mise en place d'une formation " Assistant de Direction en Hôtellerie-Restaurant " avec validation de branche pour les personnes non issues de ce secteur.

> Formations de professionnalisation complémentaires aux CES

Quimper Communauté - Formation aux métiers d'intervenant à domicile.

> Rencontre entre demandeurs d'emploi et acteurs de l'entreprise

La Seyne sur Mer - Journée SOLEILS (SOLidarités Entreprises Initiatives La Seyne) avec parcours animé dans les rues du cœur de la ville.

> Mises en situation courtes en entreprise

Pays d'Agde - 'Activ-action', rencontre et découverte des entreprises du bâtiment, puis stages d'immersion en entreprise, selon les savoir-faire des candidats.

> Les entreprises locales, acteurs de l'insertion auprès des publics

Ouest de l'Étang de Berre - 'Médiation emploi' implique les acteurs économiques tout au long du parcours des bénéficiaires.

Plus d'expériences dans le rapport "Evaluation-consolidation des PLIE" (Alliance Villes Emploi)

Mot à mot

NATURE

Maîtres d'ouvrages délégués des politiques d'insertion et d'emploi des collectivités locales et des établissements publics de coopération intercommunale.

Mobiliser des partenariats novateurs

Les PLIE déclinent au quotidien et sous des formes variées le terme partenariat. Leur essence même est de construction partenariale, depuis le diagnostic partagé par tous les acteurs locaux pour leur mise en place, jusqu'au fonctionnement en réseau pour leur activité pérenne. Leurs instances d'animation regroupent des partenaires multiples sur des objectifs et un projet commun : élus, financeurs, opérateurs, représentants du monde économique... En bref, un partenariat d'actions !

Plus d'expériences dans le rapport "Evaluation-consolidation des PLIE" (Alliance Villes Emploi)

Les clés de la Réussite

CONTRIBUER AU RAPPROCHEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX.

- Le PLIE s'impose, au fil de son action, comme un médiateur unique. Le pilotage par des élus inscrit nécessairement son action dans une logique de développement local, incluant le développement économique et l'accès à l'emploi.
- La légitimité acquise par les PLIE les impose comme partenaires reconnus des entreprises, facilitateurs de lisibilité des parcours et d'obligation de résultats en termes d'emploi.
- Par la richesse et la diversité des partenariats noués, le PLIE accroît sa polyvalence. Il fait intervenir qui il faut, au moment où il faut, en fonction des besoins identifiés : formation, recrutement, expertise sur les secteurs d'activités...

RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES ACTEURS ET DES OFFRES D'INSERTION.

- Soucieux d'améliorer l'existant, de faire " plus et mieux " pour leurs bénéficiaires, les PLIE ont interrogé les opérateurs et acteurs des parcours d'insertion professionnelle sur leurs pratiques. Fruits de ce diagnostic partagé, des actions collectives d'information, de sensibilisation et de formation sont menées à destination des intervenants concernés.
- Ces actions de professionnalisation permettent aux partenaires, non seulement de mieux se connaître, mais aussi de s'approprier collectivement savoirs et savoir-faire. Résultat, les intervenants se sentent à la fois reconnus par une démarche Qualité commune et partagée et mieux armés pour faire face aux difficultés diverses rencontrées par les bénéficiaires.

Au-delà des constats...

un échantillon de bonnes pratiques !

Le PLIE, un médiateur au cœur du développement local

Lille - Partenariat avec la CAPEB destiné à renforcer les connaissances des accueillants sur les métiers du Bâtiment et à préparer les actions de formation et sorties de chantier afin de pallier la pénurie de main d'œuvre dans le secteur.

Mantes - Partenariat avec l'Office HLM et une entreprise, pour permettre à des jeunes proches de l'errance d'accéder à une première expérience professionnelle, et enclencher le dialogue sur de nouvelles bases.

Agglomération grenobloise - Co-pilotage avec le SPE, la politique de la ville et le Conseil Général, de diagnostics territorialisés et de plans d'action dans 3 quartiers de l'agglomération.

Libournais - Mise en place d'un GEIQ dans le secteur de la viticulture pour remédier aux problèmes de main d'œuvre.

Roche sur Yon et Pays Yonnais - Rapprochement et professionnalisation des SIAE. Actions développées : un séminaire et un outil informatique commun.

Compétences accrues des intervenants = gains de qualité et d'efficacité

> Connaissance des métiers, entreprises et secteurs d'activité

Agglomération mulhousienne - Action à destination des pilotes de parcours chargés du positionnement de candidats lors des recrutements engendrés par le chantier Tramway-Train. Formation sur les réalités des métiers de la voirie et des réseaux divers.

Dunkerque - 30 postes de " référents professionnels " financés au sein des opérateurs du PLIE. Missions : accompagner le bénéficiaire tout au long de ses activités d'insertion, de ses formations, de ses périodes d'attente entre 2 étapes et résoudre les problèmes sociaux (logement, santé, mobilité).

> Accueil, accompagnement et mise à l'emploi

Bassin Cannois - Journées de sensibilisation et formations sur les dépendances, addictions et souffrances psychiques.

Nantes - Traduction des postes proposés permettant une transférabilité des compétences et la construction d'un référentiel commun aux opérateurs.

Mot à mot

FONCTION

Plate-formes partenariales où se coordonnent les programmes et actions en matière d'emploi ainsi que l'accompagnement du public.

LIEU D'ACTION

Territoire (en 2002, le territoire moyen couvre 117 500 habitants et 23 communes).

En agissant localement pour l'emploi avec une concentration et une mutualisation de moyens...

En recherchant pour leur territoire la meilleure cohérence des politiques et des acteurs de l'insertion et de l'emploi au service des personnes durablement exclues du marché du travail...

En mobilisant de plus en plus les entreprises sur des actions concrètes pour les publics cibles...

Les PLIE remplissent de mieux en mieux leurs fonctions de " maître d'ouvrage délégué " des politiques d'insertion et d'emploi conduites par les collectivités locales et les établissements intercommunaux.

> Soutien accru de la Commission européenne !

A mi-chemin de la programmation 2000-2006, le Fond social européen (FSE) renouvelle son soutien aux politiques de développement de l'emploi aux niveaux régionaux et locaux, ainsi qu'à la mutualisation des bonnes pratiques et des expériences. Résultat : les fonds accordés aux PLIE pour la période 2003-2006 sont importants.

■ Décentralisation

Initiatrices des outils territoriaux expérimentés depuis 20 ans dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, les collectivités locales et les Établissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI) ont déjà apporté la preuve de leur expérience et de leurs compétences en la matière.

Acquis de cet ancrage au cœur des territoires, les PLIE s'imposent comme des outils :

- territorialisés, co-financés par le FSE, les collectivités locales, les EPCI (Établissements Publics à Coopération Intercommunale), les Conseils Généraux et Régionaux,
- contractualisés par le biais des protocoles d'accord de création cosignés par les Présidents de la commune ou de l'EPCI, du Conseil Régional et du Conseil Général, et par le Préfet de Région,
- intégrés dans la territorialisation des politiques publiques de l'emploi et déclinés dans des partenariats locaux avec le Service Public de l'Emploi (SPE).

" La décentralisation s'appuiera sur les acquis des PLIE... Leur rôle restera essentiel pour coordonner et garantir la cohérence sur les territoires... "

François Fillon, ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité

3^{ème} Journée nationale d'étude des PLIE organisée par l'Alliance Villes Emploi. Paris, 26 mars 2003

■ Le temps de la consolidation

Régionalisation, décentralisation, recommandations européennes placent plus que jamais l'emploi et l'insertion au cœur des préoccupations des territoires. Avec, de la part des pouvoirs publics, une reconnaissance importante du rôle dévolu aux acteurs locaux et un soutien affirmé de toutes les stratégies locales en matière d'emploi.

Dans ce contexte de fortes pratiques de compétences de fait des collectivités locales, seule une compétence reconnue de droit peut légitimer et amplifier l'action conduite. Et ce à plusieurs titres :

- L'attribution d'une compétence partagée de droit en matière d'emploi, et non seulement de développement économique et de politique de la ville aux communes et aux EPCI rend légitime l'action effective des inter-communalités.
- Cette compétence de droit partagée et exercée dans le cadre de la contractualisation renforce encore la vocation des PLIE en tant qu'outils territoriaux de coordination et de cohérence des politiques d'insertion et d'emploi.

Article 33 de la loi du 18 décembre 2003 portant décentralisation en matière de RMI et créant un revenu minimum d'activité, amendée par l'Alliance Villes Emploi

" Le Conseil Général examine et approuve les programmes locaux d'insertion. Il affecte, le cas échéant, des moyens à leur exécution. Le département peut déléguer à une commune ou à un établissement public de coopération intercommunale

compétent la mise en œuvre de tout ou partie d'un programme local d'insertion. Une convention entre les parties fixe les modalités de cette délégation et du suivi de son exécution en particulier quand les collectivités locales ou par délégation les EPCI exercent une com-

pétence en matière d'insertion, de retour à l'emploi et de développement local en partenariat avec l'État et les autres collectivités locales, Conseil Régional et Conseil Général, au travers des Plans Locaux d'Insertion et de l'Emploi et des Maisons de l'Emploi. "

Mot à mot

ATOUTS

Fortes capacités à construire avec des partenaires locaux tout projet visant l'amélioration des parcours d'insertion des publics concernés dans un objectif de développement local.

Une démarche d'évaluation - consolidation des PLIE

est conduite chaque année par l'Alliance Villes Emploi en collaboration étroite avec un groupe de travail, piloté par un groupe d'élus et composé de directeurs de PLIE et de représentants d'Europlie.

L'objectif : proposer à tous les acteurs mobilisés sur l'emploi et l'insertion une visibilité la plus fine possible des actions conduites et des résultats obtenus.

A mi-chemin de la programmation 2000-2006 (Objectif 3 du Fond social européen), dans un contexte de décentralisation des politiques d'emploi et de formation, le PLIE s'impose désormais comme un outil d'accompagnement local qui améliore les parcours d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi.

Ce document témoigne du travail accompli par les PLIE depuis 2000, chiffres et réalisations à l'appui. Une réussite impossible sans la participation active de partenaires financiers (Collectivités locales, Conseils généraux et régionaux, Union européenne) et opérateurs (ANPE, missions locales, CCAS, structures d'insertion, entreprises...), et accomplie grâce au soutien de la DGEFP.

Que tous en soient sincèrement remerciés.

Alliance Villes Emploi...en bref

Association créée en octobre 1993, Alliance Villes Emploi regroupe des communes de toutes tailles, des structures intercommunales, des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des élus, quelle que soit leur appartenance politique, sur le thème de l'emploi, de la lutte contre le chômage et l'exclusion.

Faire connaître l'innovation, contribuer à la professionnalisation des acteurs locaux, développer et faciliter la mutualisation, être un relais d'information : autant de pôles d'intervention, reconnus au fil du temps comme force d'entraînement de tous les élus locaux dans leurs actions contre le chômage.